



Vente maison suite separation

Par **natha37**, le **13/10/2009** à **14:37**

Bonjour,

Mon ami est séparé depuis plusieurs mois de son ex femme ; ils n'étaient pas mariés, mais possédaient une maison en commun.

A ce jour, son ex refuse de vendre la maison pour empêcher mon ami de refaire sa vie.

La maison a été expertisée par un notaire, il ne manque plus que la signature de son ex pour mettre la maison en vente.

Quelle solution a t'il au niveau des lois pour faire vendre cette maison ?

Merci par avance de votre réponse

Par **fabienne034**, le **13/10/2009** à **15:49**

Bonjour,

vous indiquez qu'il n'y a pas eu de mariage et apparemment pas de pacs,

la maison est donc en indivision,

nul ne peut rester en indivision contre son gré,

le notaire doit proposer le rachat de part si elle refuse il faut saisir avec ministère d'avocat le TGI pour obtenir l'autorisation de la vente de la maison

pour tout savoir sur la vente immobilière:

<http://www.fbls.net/modelevente.htm>